BLOC-NOTES

BILLETS DE BANQUE

Il vous arrive parfois — je souhaite que ce soit le plus souvent possible — de recevoir des billets de banque qui ne sont plus très potables, mais qui circulent tout de même. Troués, passe encore; déchirés, il n'y a que demi mal; mais quand ils sont sales et gras, on ne les prendrait pas avec des pincettes!

Comme nous sommes dans le siècle de l'hygiène, un bon citoyen d'Amérique qui répond au nom de Churchill s'est inquiété de voir circuler dans son pays des billets aussi peu présentables. Il s'est demandé pourquoi on ne pourrait pas les nettoyer, tels de simples mouchoirs de poche, et voici l'appareil qu'il a imaginé dans ce but :

« On place les billets dans une corbeille métallique fermée par trois serrures, qui plonge dans un bassin rempli d'une solution savonneuse de soude : un mécanisme fait osciller le bassin; un jet d'air comprimé agite le liquide; en peu d'instants, le papier a repris sa blancheur virginale. On immerge la corbeille dans un autre bassin contenant de l'amidon, pour coller le papier et lui rendre du corps. Elle est posée ensuite sur un séchoir mobile, qui tourne à toute vitesse au milieu d'un violent courant d'air; la force centrifuge a bientôt expulsé la dernière goutte d'eau. On ouvre alors la corbeille; on fait passer les billets entre deux cylindres; ils sortent blancs, soyeux, sans plis, tout pareils à des billets neufs ».

Il paraît que le gouvernement américain s'intéresse à ce projet qui serait pour le Trésor une sérieuse économie. La valeur des billets de banque souillés dépasse par an un milliard cent quatre-vingts millions de dollars, qu'il est obligé de retirer de la circulation et de remplacer. Avec le blanchissage des billets de banque, on réaliserait une économie de deux millions de dollars.

Nous sommes dans le siècle de l'hygiène. Si l'argent n'a pas d'odeur, les billets de banque couverts de microbes doivent être désinfectés. — Ed. P.

UN DOUBLE SUICIDE au Bois de Boulogne, à Paris

Paris, 3 janvier. — Ce matin, vers sept heures et demie, un ouvrier qui traversait le Bois de Boulogne, apercevait dans l'allée de la Muette aux Grands Lacs, près de la Porte de Passy, deux corps, l'un d'homme, l'autre de femme, étendus sur la pelouse. Comme ils paraissaient dormir, il s'approcha pour les éveiller. Il les toucha et vit alors qu'ils étaient morts. L'homme portait à la tempe droite une large blessure d'où s'échappait un peu de cervelle; la femme avait une blessure au-dessus du sein gauche. A côté d'eux, se trouvait un revolver de fort calibre.

M. Briy, commissaire de police du quartier de Passy, aussitôt prévenu, vint faire les constatations d'usage. Il trouva simplement sur le cadavre de l'homme une carte de visite avec ces deux noms : M. et Mme Henri. Le magistrat a fait transporter les cadavres à la morgue. L'homme paraît avoir 30 à 35 ans, la femme 40 à 45 ans : ils sont l'un et l'autre mis avec certaine recherche.

Les deux malheureux se sont suicidés.

A la suite de l'enquête ouverte par M. Briy, commissaire de police, on croit que les deux inconnus se sont tués parce qu'ils étaient dénués de ressources. On a trouvé en effet sur eux un portemonnaie qui ne contenait que deux pièces de cinq centimes; dans le portemonnaie se trouvait également, crayonnée sur un bout de papier, l'adresse d'un avocat de Stockholm. On croit que les deux suicidés sont originaires de cette ville; le consulat de Suède a été prévenu.

L'homme a dû tuer sa compagne et il s'est suicidé ensuite.

Jolies boîtes de papier à lettres

contenant 50 feuilles et 50 enveloppes, en vente à un prix extraordinairement avantageux, à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing. 8363

LES GREVES

A TOURCOING

A la filature de coton de MM. Motte frères, rue des Piats, les 32 soigneuses et 16 bâcleuses en grève depuis le 28 décembre dernier, ont repris le travail hier matin, aux anciennes conditions.

Les chômeurs ont également pu réintégrer l'usine.

REVIENS A LA NATURE

Tel est le titre d'un ouvrage où chacun trouvera les moyens naturels de garder sa santé, de se prémunir contre la maladie et de vivre longtemps.

En vente à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. — Prix : 1 franc. 89939-1

RAPPELONS

que c'est

Le LUNDI et le VENDREDI

que sont insérées dans notre rubrique « Occasions » les annonces remises avec le

BON donnant droit à une réduction de **0,50** contenu dans **notre Almanach.**

Elles peuvent être déposées dans nos bureaux tous les jours; celles que nous aurons reçues le samedi avant six heures seront insérées le lundi; celles qui nous parviendront jusqu'au jeudi avant cinq heures paraîtront le vendredi. 19056

Communications

ROUBAIX. — **Aux « Inoffensifs ».** — Dans leur dernière réunion, les « Inoffensifs » ont nommé comme suit leur nouvelle commission pour 1912 : président, MM. Surantyn; vice-président, E. Debruyne; trésorier, F. Hermas; secrétaire, G. Evely; porte-drapeau, L. Coudon; commissaires, H. Delbergue, H. Corbeau, Ach. Stock, J. Depaemelaere, L. Watteau. MM. Ch. Droulers, président d'honneur, et Jean Laverge, correspondant, inamovibles tous deux, et Em. Lecroart et Const. Lecroart, chef et sous-chef, restent les mêmes.

CROIX. — **Société Union Chorale.** — Vendredi 5 courant, répétition générale. Mise à l'étude d'un nouveau chœur. Cours de solfège à l'heure habituelle, par M. Jean Van Holand, directeur.

TOURCOING. — **Prévoyants de l'Avenir** (293e Section). — La recette de janvier aura lieu le dimanche 7 courant, de 9 h. du matin à midi, au siège social, rue Nationale, 94, Café Tarel.

Il est rappelé qu'aucune pension n'est liquidée si la demande n'en a été faite et remise à la Section, accompagnée du bulletin de naissance et du certificat de vie.

SAVON PRINCESSE MAKOKO

Parfum puissant et tenace

Le pain 0 fr. 50. VICTOR VAISSIER 18045

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 4 janvier :

Soleil : lever, 7 h. 47; coucher, 4 h. 5.
Aujourd'hui : pleine lune.
Aujourd'hui : St Rigobert; demain : St Siméon.
Pendant le déménagement des stands, le public sera encore admis à l'Exposition moyennant un droit d'entrée de un franc. Les cartes d'abonnement ne donnent plus droit à l'entrée.
Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues Haies. Service d'hiver (salle chauffée). Ouverture de huit heures à midi et demi et de trois heures à huit heures. Le dimanche de huit heures à midi et demi et fermé jusqu'au mardi matin à huit heures.
A neuf heures, Tribunal de simple police.
De une heure à deux heures, visite à l'Hôpital.
De deux à quatre heures, visite des Musées.

LA LIGUE des Pères et Mères de Familles nombreuses

UNE CONFÉRENCE DU CAPITAINE MAIRE

On sait que le capitaine Maire mène, depuis plusieurs années, dans notre pays, une vaillante campagne pour grouper les pères et mères de familles nombreuses et préconiser un programme de réformes capables de leur donner la protection à laquelle ils ont droit.

La région du Nord est un terrain privilégié pour sa propagande car les familles nombreuses y sont encore en honneur. Cependant, là aussi et spécialement dans notre ville, le danger de la dépopulation se fait présentement sentir. Et le maire de Roubaix a dû faire, lors du récent Congrès d'Hygiène Sociale, qui s'est tenu dans notre ville, cette triste constatation : Qu'en 1911 avec 122.000 habitants, il y a moins d'enfants à Roubaix qu'en 1865 avec une population moitié moindre.

C'est donc bien le moment de sonner le rappel et la fondation à Roubaix d'une section de la Ligue vient à son heure.

Les organisateurs de cette section ont obtenu le concours du capitaine Maire et celui-ci donnera une conférence dans notre ville le dimanche 14 janvier.

Nous sommes heureux de reproduire, à ce propos, le texte d'un tract que le Comité fait distribuer en ce moment.

UNE LIGUE DES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLES NOMBREUSES!... POURQUOI ?

Pendant les six premiers mois de 1911, la France a vu sa population diminuer de vingt-cinq mille habitants.

Nous ne sommes que quarante millions de Français en face de soixante-cinq millions d'Allemands.

Il faut donc à la France des familles nombreuses, ou bien ce sera le suicide de notre race.

Or, que fait l'Etat pour encourager et protéger les familles nombreuses? Presque rien.

Que pourrait-il faire? Beaucoup.

Les impôts, notamment, pèsent sur les familles nombreuses d'une façon disproportionnée à leurs ressources réelles.

La ligue a pour but de réclamer toutes les réformes de nature à alléger les charges excessives et injustes supportées par les familles nombreuses. Elle demande, aussi, que, dans la mesure possible, les avantages dont peut disposer l'Etat leur soient réservés.

La France doit se souvenir un peu de ceux qui savent se souvenir d'elle.

M. le Capitaine Paul Bossu nommé Chevalier de la Légion d'Honneur

Nous avons annoncé que M. le capitaine Paul Bossu, de l'état-major de Lyon, avait

M. LE CAPITAINE PAUL BOSSU de l'état-major de Lyon

été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nous sommes heureux de publier la photographie du nouveau légionnaire, auquel nous renouvelons l'expression de nos sincères félicitations.

Avis aux négociants faisant des affaires avec les Etats-Unis

SUPPRESSION DE L'AGENCE CONSULAIRE DE LILLE

Conformément à une décision prise par le département de l'Etat des Etats-Unis d'Amérique, l'agence consulaire de cette nation à Lille est supprimée, comme l'a été, il y a quelques mois, l'agence consulaire de Caudry.

Désormais, les factures et toutes autres pièces officielles devront être visées par M. Joseph Emerson Haven, consul à Roubaix, 64, rue de la Gare. Seules les factures pourront être adressées par la poste, au consul, en adressant une enveloppe à l'adresse soit de l'expéditeur soit du destinataire. Les duplicata seront envoyés sans délai. Les frais consulaires doivent accompagner ces pièces.

Le consulat de Roubaix fera tout son possible pour éviter aux négociants les inconvénients pouvant résulter de ce changement.

Cette décision est entrée en vigueur le 2 janvier.

A L'HOPITAL DE LA FRATERNITÉ

LA STATISTIQUE DE 1911

Les pavillons de l'hôpital de la Fraternité, construit avenue Julien-Lagache, ont donné asile, en 1911 à 4.945 malades se répartissant ainsi : 2.092 hommes; 1.785 femmes; 1.068 enfants : 554 garçons et 514 filles.

452 malades sont décédés à l'hôpital; par contre 369 enfants ont vu le jour à la Maternité.

DEUX CAMBRIOLAGES

RUE DE TOURCOING

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans l'estaminet tenu par M. Louis Delahaye, rue de Tourcoing. Ils avaient, pour s'introduire, brisé une vitre, ce qui leur permit d'ouvrir la fenêtre. Ils s'approprièrent une série de mesures en étain et un litre de cognac.

RUE CHRISTOPHE-COLOMB

D'autre part, au cours de la même nuit, également après avoir brisé une vitre de la devanture, des cambrioleurs se sont introduits chez M. Auguste Gille, apprêteur, demeurant rue Christophe-Colomb, 10. Dans une pièce du rez-de-chaussée ils dérobèrent un pardessus, un complet et divers objets de lingerie. Ils tentèrent en outre, d'enlever la glace fixée à la cheminée.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête. Il recherche les auteurs de ces deux cambriolages.

ASSUREZ-VOUS contre le vol, Compagnie **L'UNION**, 9, place Vendôme, Paris. Agents à Roubaix : MM. Danset et Beuscart, 33, rue des Fabricants.

Une Fillette ébouillantée au Fort des Quatre-Jumeaux

Un pénible accident s'est produit mercredi soir, rue Delattre, cité Saint-Joseph, au fort des Quatre-Jumeaux.

M. et Mme Achille Bondroit, demeurant dans la dite cité, revenaient vers neuf heures et demie, de chez des amis, rue Archimède.

Avant de regagner leur domicile, ils entrèrent cité Saint-Joseph, chez Mme Colin, qui est la nourrice de leur petite fille, Angèle, âgée de deux ans et demi. M. Bondroit qui tenait son enfant sur les bras, la déposa sur le sol. L'enfant, avec l'insouciance de son âge voulut courir, mais elle glissa.

Par malheur, avant l'arrivée des époux Bondroit, Mme Colin avait placé sur le sol, une marmite contenant de l'eau bouillante.

La petite Angèle, en glissant, tomba dans le récipient, en poussant des cris déchirants.

On se porta aussitôt à son secours et M. le docteur Dubois, mandé, vint examiner la petite blessée. Celle-ci portait des brûlures profondes et étendues au dos et aux membres inférieurs. Il est impossible de se prononcer quant à présent sur les suites de cet accident.

L'ADJUDICATION POUR LES FOURNITURES DES DENRÉES AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES. — Mercredi matin, à onze heures, a eu lieu l'adjudication en six lots, pour les fournitures des denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement de l'internat du Collège de jeunes filles pour 1912.

Le bureau était présidé par MM. Georges Dewitte, adjoint, assisté de M. Paul Despature, Désiré Segard, conseillers municipaux, et Salembier, receveur municipal.

1er Lot. — **Fournitures de viande (5.349 fr.)** — Ont soumissionné : MM. Victor Rapsaet, avec un rabais de 14.60 %; Henri Seynaeve, 15.60; Henri Lefebvre-Farvacque, 16.10, adjudicataire.

2e Lot. — **Epiceries diverses (1.461 fr. 50).** — M. Desobry-Teneul, seul soumissionnaire, est déclaré adjudicataire avec un rabais de 2.10 %.

3e Lot. — **Charcuterie (843 fr. 50).** — M. Henri Seynaeve, seul soumissionnaire, est déclaré adjudicataire avec un rabais de 2.60 %.

4e Lot. — **Lait (990 fr.)** — M. Clément Boquillon, seul soumissionnaire, est déclaré adjudicataire avec un rabais de 1.50 %.

5e Lot. — **Beurre et œufs (1.785 fr.)** — M. Vindicien Castelain, dont la soumission n'était pas conforme au cahier des charges, a été considérée nulle. L'adjudication est ajournée à une date ultérieure.

6e Lot. — **Légumes (1.951 fr. 75).** — M. Jules Heuls, qui a soumissionné au prix du devis a été déclaré adjudicataire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — La Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers de Roubaix a tenu son assemblée générale du 4e trimestre, le dimanche 31 décembre dernier, sous la présidence de M. Hagard, entouré de MM. Segard et Bayart, vice-présidents; Louis Hus, secrétaire-trésorier; et des membres du Conseil d'administration.

M. Hus donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui est adopté sans observation. Il donne ensuite l'exposé de la situation financière du quatrième trimestre 1911, qui est approuvé à l'unanimité.

M. Edouard Vande Meirsche, au nom de la commission des finances et de contrôle, dont il est le rapporteur, donne lecture des travaux de cette commission, lesquels font ressortir ainsi qu'il suit la situation financière au 25 décembre 1911.

Recettes de l'année 1911 : 13.980 fr. 67.

Dépenses : indemnités de maladie, frais funéraires, allocations de naissance, honoraires des docteurs, concert-bal, dépenses de gestion et d'administration, etc., 6.112 fr. 35, soit une augmentation du capital de 7.868 fr. 39.

Le capital social au 25 décembre 1910 étant de 101.194 fr. 60, il est donc de 109.002 fr. 99 au 25 décembre 1911. Aux applaudissements de l'assemblée, le bilan de l'année 1911 est approuvé à l'unanimité.

M. le président est heureux de constater d'aussi beaux résultats au point de vue financier, mais, ajoute-t-il, il ne faut pas oublier que le côté moral de la société est aussi et même plus intéressant.

A ce sujet, il adresse un appel pressant à tous les sociétaires, pour amener de nouvelles adhésions.

Notre société compte à ce jour 388 membres actifs et 194 membres honoraires. Il ne faut pas rester sur ses positions, mais augmenter ces chiffres, malgré les difficultés de notre recrutement spécial et limité.

Il rappelle que le Conseil d'administration propose pour des récompenses mutualistes, les membres qui rendent des services à la société, principalement en coopérant au recrutement des membres actifs ou en rendant des visites aux sociétaires malades.

Le président espère donc que chacun prendra la résolution de faire son possible pour amener de nouveaux adhérents et travailler ainsi au plus grand développement de la société.

Sociétaire décédé. — M. le président fait ensuite l'éloge funèbre du doyen de la société, le regretté camarade Joseph Mangin, décédé il y a quelques semaines, et il adresse aux membres de sa famille, les plus sincères condoléances de la société.

Fête des 100.000 francs. — M. le président remercie MM. les membres de la Commission des fêtes et surtout M. Carlos Selosse, d'avoir si bien organisé le concert-bal et le banquet à l'occasion de la fête de nos 100.000 francs. Il remercie aussi les aimables artistes et les charmantes quêteuses de leur agréable concours.

Il donne enfin lecture d'une lettre de remerciements que M. le président de la République a adressée à la société, en réponse au télégramme de félicitations qui lui a été adressé le jour du banquet sur la proposition de notre sympathique président d'honneur, M. Eugène Motte.

Renouvellement partiel du Conseil. — MM. Hagard, président; Delhaye, Dachet, Fouvez, Piot et Locufier, administrateurs, ont terminé leur mandat le 31 décembre 1911. Ils se représentent aux suffrages des sociétaires, à l'élection qui aura lieu à l'assemblée générale de mars 1912.

Conformément à l'art. 19, les sociétaires qui désireraient poser leur candidature pour l'une ou l'autre de ces fonctions, sont priés d'adresser leurs demandes par écrit au président, un mois avant l'assemblée générale de mars.

Conformément à l'art. 20 des statuts, le Conseil d'administration a pourvu au remplacement d'un de ses membres démissionnaires en fixant son choix sur M. Charles Dervaux, qui a donné déjà des preuves de son dévouement à la société.

L'assemblée générale ratifie ce choix à l'unanimité.

Commission de contrôle. — M. le président remercie MM. Rancelot, Capette, Dufermont et Deronne, sociétaires adjoints à la commission de contrôle de l'année 1911, pour avoir bien voulu prêter leur bienveillant concours dans la vérification des écritures de la société.

Ces Messieurs ont terminé leur mandat, il y aura lieu de procéder à les élections également en mars prochain.

M. le président prie les sociétaires qui désireraient faire partie de cette commission, de bien vouloir lui faire parvenir leur nom avant l'assemblée générale.

Dispensaire, prêt de linge. — M. le président communique ensuite aux sociétaires les avantages qu'ils peuvent retirer de cette œuvre à laquelle la société est affiliée.

S'ils désirent en profiter, ils n'auront qu'à adresser leur demande à M. Hus, secrétaire, qui s'empressera de l'apostiller et de la faire parvenir au bureau du dispensaire.

Pharmacie mutualiste. — Cette œuvre de mutualité commencera à fonctionner le 15 janvier prochain. Les sociétaires, sur la présentation de leur carte, pourront s'y procurer tous les médicaments qui seront nécessaires pour eux et les membres de leur famille habitant sous le même toit.

Récompenses mutualistes. — M. le président est heureux d'annoncer que le gouvernement a accordé la mention honorable de la mutualité à notre camarade Joseph Blott, membre fondateur de la société à qui il présente les félicitations de ses collègues.

Enfin, le jury de l'Exposition Internationale de Roubaix a décerné les récompenses suivantes :

Diplôme d'honneur, à la société; médaille d'or, à M. Hagard, président; médaille d'argent, à MM. Segard, Bayart, vice-présidents, et Louis Hus, secrétaire-trésorier; médaille de bronze, à MM. Léon Jung, secrétaire adjoint; Léon Gœthals et Duplouy, administrateurs.

Retraites ouvrières. — M. le président renouvelle les instructions qu'il est indispensable de remplir par les sociétaires, pour l'application de la loi sur les retraites ouvrières. Il rappelle que les timbres d'un assuré obligatoire ou facultatif faisant partie d'une société de secours mutuels faisant la collecte doivent être de couleur rouge et que dans ce cas, les timbres patronaux doivent être vert.

Changement de local. — M. le président expose le développement sans cesse croissant de la société depuis 1901. « Elle comptait à ce moment 107 membres actifs, son effectif actuel est de 388 sociétaires et de 194 membres bienfaiteurs.

» Depuis déjà quelque temps, en constatant cette augmentation sensible dans l'effectif, le Conseil d'administration avait été appelé à prévoir la nécessité d'étudier la question de rechercher un local plus vaste où tous les sociétaires pourraient assister aux assemblées générales tout à leur aise.

» Nous étions peinés de voir que, dans chaque réunion, bon nombre de sociétaires étaient obligés de rester debout et parfois aussi ne trouvaient plus de place.

» L'amabilité et la complaisance avec lesquelles M. et Mme Lecry avaient mis cette salle à notre disposition nous faisait prendre patience et nous attendions patiemment de prendre une décision.

» Dernièrement, votre président reçut une lettre d'un sociétaire, appuyée de vingt-cinq signatures de membres participants, demandant de rechercher une autre salle pour les assemblées générales.

» Le président avait déjà prévenu Mme Lecry de ne pas être surprise d'une détermination de ce genre.

» Conformément aux statuts, le Conseil d'administration à qui appartient le soin de prendre une décision concernant ce point, a décidé qu'il y avait bien lieu de changer de local et a fixé son choix sur la salle du « Café Pendore », rue Pauvrée.

» Par conséquent, l'assemblée générale de mars prochain aura lieu dans ce nouveau local. Nous espérons y voir la presque totalité des sociétaires ».

Souhaits de nouvelle année. — Avant de lever la séance, M. le président présente aux sociétaires, en son nom et au nom de tous les membres du Conseil d'administration, leurs meilleurs vœux et souhaits pour l'année 1912.

Il les prie de bien vouloir reporter ces souhaits dans leurs familles, à leurs dames et enfants, à qui il présente sa plus cordiale sympathie.

PHONOLISZT VIOLINA. — Piano électrique avec véritables violons. Exécution artistique. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 935-5

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Gaston Duburcq est nommé membre de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance en remplacement de M. Paul Régnier-Branquart, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat, arrivé à expiration.

NICE Terminus Hôtel, en face gare P.-L.M. ouvert t. l'année. Dernier confort. 8556a

DANS LES POSTES et TÉLÉGRAPHES. — Mlle Veyriac, postulante, est nommée employée à Roubaix-téléphone, 1.100 fr.; Mlle Leydet, postulante, est nommée employée à Roubaix-téléphone, 1.100 fr.; Mlle Fourmeaux, postulante, est nommée employée à Roubaix-principal, 1.100 fr.

FRANCO AMERICAN SKATING RINK. Aujourd'hui en matinée, **Fête des Rois** pour les petits patineurs. Entrée 0 fr. 25. Piste 0 fr. 50. Entrée gratuite pour les dames accompagnant leurs enfants. 20524d

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN. — Semaine du 25 au 31 décembre 1911. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.176; enfants, 288. Total, 1.464.

Don reçu : de M. Marcel Bézelin, un lot vêtements usagés.

RECLAME DE BLANC. — **Maison Robichez-Verdonck, cinquante Grande-Rue, à Roubaix. Chemises de femme, feston et broderie main, 2,75; pantalons feston main 2,50. Shuting belle qualité 0,65. Spécialité de toiles fines de Bretagne. Toiles de ménage. Essuies de cuisine depuis 0,35 en fil. Cotonnades et Rouennerie. Grand choix de tabliers cuisinières, femmes de chambre. Jolis tabliers d'enfants.** 20388

LES VOLS SUR LES CAMIONS. — Deux arrestations. — Dans la soirée de mardi une voiture conduite par M. Edouard Lanoir, domestique, demeurant rue de Sébastopol, cour Cliquet, stationnait à l'angle des rues Rollin et Rossini. Deux individus profitèrent de l'abandon momentané pour dérober deux colis de sucre pesant vingt-cinq kilos chacun et trois boîtes de biscuits pesant deux kilos chacune.

Les deux voleurs furent arrêtés peu après. Ce sont les nommés Joseph Declercq, 14 ans, bâcleur, demeurant rue Turgot, et Georges Ghysselinck, 14 ans, bâcleur, demeurant rue de Wagram.

Tous deux ont été interrogés, mercredi matin, par M. Laché, commissaire de police, qui les a déférés au Parquet.

PHONOGRAPHES PATHÉ gr. choix. Facilité de paiement, Deruyck, 128, Cde-Rue, Rx. 20506d

EXTRA-FINS les Jambons du Fays, provenant de la Mon Pollet, 100, r. Lannoy. Tél. 76. 10336

UN APPRÊTEUR ASSAILLI A LA SORTIE DU CINÉMATOGRAPHE. — Nous avons signalé l'agression dont fut victime dans le quartier de l'Epeule, lundi soir, un apprêteur, M. Stanislas Bernard, qui avait passé la soirée dans un établissement cinématographique du quartier.

Une erreur typographique nous a fait écrire « M. Desmettre a un œil tuméfié et des contusions à la tête ». C'est M. Bernard qu'il fallait lire. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

ETRENNES. Achetez vos bijoux. Fantaisie pour Cadeaux. Sacs de dames. Mon Woiret, 3, Pl. du Trichon, meill. marché que partout. 20116

DEUX ARRESTATIONS POUR CRIVÉLERIE. — M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a mis en état d'arrestation les nommés Pierre-François Dewaele, 38 ans, débardeur, demeurant à Wattrelos, rue de Leers, 4, et Edouard Deruyck, 28 ans, peigneur, demeurant à Wattrelos, rue Léon-Gambetta, 1. Ces deux hommes sont inculpés de filouterie d'aliment chez M. Joseph Himpe, cabaretier, demeurant rue des Sept Ponts, 48. Deruyck est en outre inculpé de voies de fait sur M. Himpe. Tous deux ont été déférés au Parquet.

FOYERS A GAZ. Choix immense. Prix excessivement avantageux. DESCLÉE FRÈRES & Cie, 14, rue du Curé, Roubaix. 15329

PORT D'ARME PROHIBÉE. — Procès-verbal pour port d'arme prohibée a été dressé à Stanislas Bernard, 40 ans, apprêteur, demeurant rue de l'Hospice, 3.

ORPHÉE-PIANO est le seul Auto-Piano qui possède le brevet du guide-rouleau automatique. Vente exclus. Maison Marcelli. 20525

VOL D'UNE ENSEIGNE. — Deux jeunes gens, paraissant âgés de 18 ans, ont dérobé une enseigne, en forme de chope, à la devanture du café exploité par M. Gustave Lambrecq, demeurant rue de Lannoy, 238.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement.

AVIS AUX CATHOLIQUES. — Pour l'envoi de vos cartes sous bandes, nous rappelons que les Vignettes doivent être collées au dos de la carte de visite et non sur la bande. Aucun mot manuscrit ne peut y être ajouté. Les bandes à dessins illustrées, employées précédemment ne peuvent servir cette année. Les Vignettes des Ecoles sont vendues par tous les librairies. 19290

JAMBE FRACTURÉE. — L'un des charretiers de chez MM. Louis Colin et ses fils, rue de Naples, M. Amand Dufour, demeurant rue de Roubaix, à Tourcoing, graissait les roues d'un tombereau, lorsque l'une d'elles tomba lui fracturant le péroné au tiers inférieur. Le blessé qui a reçu les soins de M. le docteur Cuisset sera contraint de se reposer pendant environ un mois.

Lire dernière page, Ristourne « La Lilloise » 10376

CROIX

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1911. — Le bureau de l'Etat-civil a enregistré pendant l'année 1911 : 343 naissances, 169 mariages, 5 divorces et 245 décès.

WASQUEHAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — La réunion du Conseil municipal qui avait été reportée à une date ultérieure est fixée au vendredi 5 courant, à 8 heures du soir.

POUR VOS FÊTES ET BANQUETS

vous trouverez à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing, un choix de Menus de bon goût; sujets appropriés pour sociétés.

LANNOY

BLESSÉE A LA MAIN. — A l'usine de M. Ferdinand Leborgne, une ouvrière, Mlle Pauline Bulteau, 20 ans, s'est contusionnée, accidentellement, la main droite en travaillant.

M. le docteur Parmentier a contraint la blessée à un repos de quinze jours.

FUNÉRAILLES. — Mercredi matin, à 9 heures et demie, ont eu lieu les funérailles d'une institutrice libre, Mlle Valentine Marcy, décédée à l'âge de 22 ans.

La défunte avait enseigné à l'école libre des filles de Lys, où elle s'était faite apprécier par ses supérieurs et ses élèves. Une foule nombreuse a assisté aux funérailles, apportant ainsi un témoignage de leur estime à la mémoire de Mlle Marcy et de sympathie aux malheureux parents, si cruellement éprouvés.

FLERS

EN SOULEVANT UN TONNEAU. — M. Florent Vanderdonck, laveur, à la brasserie des Trois-Villes, a glissé et est tombé sur le dos, en soulevant un tonneau. M. le docteur Liénard a relevé des contusions dorsales et a prescrit 8 à 10 jours de repos.

LEERS

ENTORSE. — A l'usine A. Parent et fils, un contremaître, Jules Dusoulier, 35 ans, demeurant à Lys, hameau du Fresnoy, s'est fait une violente entorse tibio-tarsienne gauche en butant contre un boulon de l'appareil d'une carde. Repos quinze jours; docteur Caudmont.

— Même usine, une ouvrière pileuse, Irma Danels, 15 ans, demeurant à Leers (Papinchel), s'est buté la main droite contre une caisse, ce qui a déterminé un gonflement de la partie dorsale. Repos six jours; docteur Phalempin.

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du Jeudi 4 Janvier 1912

N° 10.

La Perle Jaune

PAR GEORGES PRADEL

Aussi bien, par la fenêtre ouverte, on entendait les grelots des postiers, attelés à la berline. Les domestiques ajustaient les malles et prenaient place sur les sièges de derrière.

— Raoul, fit une dernière fois lord Richemond, embrassons-nous. Vous me voyez très malheureux, mon cher enfant. Peut-être si j'avais su que ce mariage sur lequel nous comptions lady Hautrope et moi, était près de se rompre, mes résolutions eussent-elles été changées. Je vous le répète, je ne sais ce que je vais faire. Lord Yarmouth me pressait hier encore de reprendre le commandement d'une des provinces de l'Inde. Peut-être l'écouterai-je, car dans l'état où je me trouve, mieux vaudrait pour moi voyager. En tout cas, de loin comme de près, dites-vous bien que je m'estimerai heureux de vous rendre service le jour où vous pourriez avoir besoin de moi.

— Je vous remercie, mon oncle, répliqua d'une voix émue M. de Blignac.

Sir Joë, qui accompagnait son parent jusqu'à la voiture, s'adressa à Raoul :

— Cousin, fit-il, je vous reverrai avant mon départ de Paris. Je vous fais tous mes compliments de condoléance, bien que, continua-t-il tout bas en se penchant à son oreille, vous me fassiez l'effet de prendre cette rupture soudaine avec une extrême philosophie. M'est avis qu'il y a de par le monde une Perle Jaune qui pourrait être bien la cause de ce stoïcisme. Ne froncez pas le sourcil, cousin, vous savez que vous pouvez compter sur ma discrétion à la vie à la mort.

Lady Hautrope rentra dans ses appartements, tandis que sir Joë accompagnait lord Richemond jusqu'à sa voiture.

Quant à Raoul, poussant un soupir de satisfaction, car toute la scène avait tourné mieux qu'il eût osé l'espérer, puisqu'il n'avait point été forcé d'accuser Grâce et que lord Arthur avait fait justice des soupçons qui avaient pris naissance dans son esprit timoré, quant à Raoul, il revint à sa chambre, et sonnant Brien, qui accourut aussitôt, il lui donna l'ordre de tout préparer pour leur départ.

Hélas! cette maison où il avait été si heureux lui pesait d'un poids horrible sur les épaules. Il avait une excuse pour ne point continuer à user de l'hospitalité de son oncle, sa rupture avec Grâce ne lui permettant point de demeurer avec elle sous le même toit.

Où irait-il?

A l'hôtel. Le premier venu.

Pas bien loin à coup sûr de la gare Saint-Lazare, car n'est-ce pas celle-là qui dessert Marly et les localités avoisinantes.

Tandis que Brien accomplissait cet ordre, Joë Egerton, après avoir accompagné lord Richemond jusqu'au train qui l'emportait lui, sa berline et ses domestiques, avait allumé un cigare, et à pied, lentement, se livrait à ses réflexions, tout en remontant le boulevard Hausmann pour rejoindre l'avenue Friedland.

Il retournait de la belle Grâce. Mais il n'était pas fâché de prendre son temps pour mettre ses idées en ordre.

La conduite de la jeune fille le bouleversait et le surprenait fort. Et c'est en vain qu'il cherchait les moyens de l'analyser.

Il flairait une énigme, un mystère, et voulait à tout prix entrer dans le jeu de Grâce et faire parler le Sphinx.

Un valet de chambre, questionné par lui au moment où il rentrait à l'hôtel Richemond, lui répondit que miss Hautrope se trouvait dans un petit salon où elle se tenait d'habitude.

C'était une pièce en rotonde, tendue d'étoffes asiatiques, meublée de divans très bas : le parquet et les meubles étaient recouverts de ces épais tapis du Daghestan, aux nuances si douces à l'œil.

Lord Arthur, qui ne refusait rien à Grâce, lui avait laissé arranger cette pièce à sa fantaisie. Elle y avait fait porter un piano, un chevalet, et y passait des après-midi entières à faire de la musique ou à peindre, ne permettant à personne, pas même à Raoul de venir l'y déranger.

C'était le terme dont elle se servait.

Et comme on connaissait l'humeur fantasque de l'étrange fille, on se gardait bien de contrecarrer ses désirs, ni même ses manies.

Elle se trouvait bien là, dans cette solitude en plein Paris.

Par la grande baie de la porte vitrée donnant même sur les immenses jardins de l'hôtel Richemond, l'odeur des fleurs embaumait ce buen-retiro, et Grâce demeurait la plupart du temps à ne rien faire, étendue sur un divan et perdue dans d'interminables rêveries.

Joë Egerton avait renvoyé le domestique qui voulait l'annoncer.

Doucement il tourna le bouton de la porte et, se glissant sans bruit dans le petit salon, s'arrêta tout près du seuil, contemplant miss Hautrope.

Elle était assise sur une chaise longue, les mains croisées sur le genou, la tête penchée dans cette pose méditative, que Pradier a immortalisée dans sa Sapho.

Ses traits, durcis par un sentiment indéfinissable, gardaient un air d'indomptable défi.

Sir Joë crut voir, dans ses yeux bleus si profonds, si clairs, une lueur de triomphe.

Il s'avança vers elle avec lenteur.

Alors elle l'aperçut et, bien loin de paraître contrariée de sa présence, elle lui adressa le plus gracieux de ses sourires en lui disant :

— Je vous attendais, mon brave Joë, j'étais certaine que vous alliez venir.

Le bon Joë eut un mouvement de surprise.

— Vous m'attendiez; fit-il, voilà certes une perspicacité étrange! Et qui vous faisait croire à ma venue? Je pouvais avoir mille autres choses à faire.

— Non, insinua-t-elle, avec un regard câlin qui fit palpiter le cœur du difforme jeune homme, j'étais certaine que j'allais vous voir, parce que vous avez deviné que j'avais besoin de vous.

Les lèvres minces de Joë se plissèrent en signe de satisfaction.

Grâce venait à lui et lui évitait la moitié du chemin qu'il avait à parcourir p